



crédit photo: Y. Neria / ADRT 47

- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

- Monument classé
- Eglise
- Point de vue
- Curiosité

Code de Balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- Variante



Distance : 7,5 km

Durée : 2h de marche, 1h20 à cheval, 1h à VTT

Vous êtes 39 km au nord-est de Villeneuve-sur-Lot par les D 911 et D 710.

Départ : Parking rue de la Gare - GPS : Lat 44.575846, Long 0.972452

Balisage : 

Difficulté :   

Dénivelée cumulée : 240 m

Une belle balade en forêt du Périgord. Découvrez gariottes, sources, fontaines, lavoirs et autres surprises au fil de ce charmant itinéraire.

- 1 Depuis le parking, enjamber la passerelle en bois et passer sur la gauche de la salle des fêtes. Suivre la rue à gauche qui traverse la Lémance.
- 2 Tourner à droite en direction de l'usine à chaux. Franchir le passage à niveau n°349 et prendre la direction de Bonaguil (Fours à Chaux).
- 3 Au croisement suivant, laisser à gauche le lotissement « Les Sarmes ».
- 4 Après une maison en pierre, grimper à droite. Devant un portail, virer à gauche dans un bois, sur un chemin herbeux et rocheux. Au bout de quelques mètres, tourner à droite. À la sortie du bois, monter le long d'une haie, puis bifurquer à gauche, puis à droite pour rejoindre la route des crêtes. Une surprise amusante, « Monsieur Mousse, bras droit du Captain Crochet », vous attend au bord du chemin. Sur la route, avancer de quelques pas à gauche, puis tourner à droite le long d'une haie de noisetiers. Descendre un chemin couvert. Bifurquer à gauche dans une prairie, continuer tout droit pour grimper à gauche un chemin boisé (*gariotte visible en chemin*). Traverser le hameau du Bourdiel.
- 5 Au croisement, descendre la route à gauche. Au carrefour du chemin du Bourdiel, (*faire quelques pas à gauche pour admirer une deuxième gariotte nichée dans une clairière*). Traverser prudemment la départementale pour emprunter un chemin en castine qui serpente dans un bois. À l'approche d'une clairière, faire de nouveau 100 mètres à gauche pour découvrir une troisième gariotte. Revenir sur vos pas pour poursuivre votre itinérance en empruntant un couloir végétal bordé d'un muret.
» Variante vers le point 8. Suivre le chemin à gauche, faire une pause pour observer le lavoir, la source et la fontaine de Saint-Romain.
- 6 Tourner à droite contre un mur en pierres sèches (*source visible dans le muret*). Après une maison en ruines, suivre le sentier étroit.
- 7 Prendre la route à gauche qui passe devant l'église, traverser le hameau de Lastreilles et son ancienne école. Descendre à droite pour rejoindre la D440. Emprunter **prudemment** la route à gauche sur quelques mètres, traverser avec **précaution** pour s'engouffrer dans un sentier étroit bordé de pierres sèches (*gariotte visible dans le muret*). S'engager à gauche sur un chemin ombragé, poursuivre sur la route d'accès aux habitations. Au stop, suivre **prudemment** la route à droite (*lavoir*) sur environ X mètres. À la sortie du hameau de Lastreilles, tourner à gauche en direction de « La Rode », bifurquer à droite au cœur des habitations.
- 8 Au croisement de trois chemins, près d'un jardin potager, virer à droite sur un chemin herbeux qui devient caillouteux en montant. Au sommet, face à l'entrée d'une habitation, emprunter la route à gauche. Traverser **prudemment** la route, continuer tout droit sur un chemin enherbé. Pénétrer dans un couloir végétal. À la sortie de celui-ci, rester à gauche au-dessus de la route pour s'engouffrer dans un bois.
- 4 Descendre la route à gauche.
- 3 Au carrefour suivant, tourner à droite en direction du lotissement des Sarmes. Prendre à gauche contre la clôture de la dernière maison (près d'un chêne). Passer au-dessus de la voie ferrée, bifurquer aussitôt à gauche pour longer celle-ci.
- 2 Au croisement, traverser la route **prudemment**, passer sur la Lémance, filer tout droit. Suivre successivement à droite dans la rue Vieille, puis à gauche dans l'impasse du 19 mars. Monter quelques marches à droite, traverser la place de la mairie, puis prendre à droite derrière l'église. À gauche, puis à droite, traverser la Lémance sur un magnifique pont pour rejoindre votre point de départ.

Lastreilles, un castrum médiéval

Lastreilles, mentionné pour la première fois en 1271, se situe à mi-chemin entre Saint-Front-sur-Lémance et Bonaguil. Ce castrum se trouvait à environ 450 mètres de l'église Saint-Romain. Il est probable que la paroisse ait précédé la construction du castrum. L'église Saint-Romain est un héritage millénaire, construite au XIe siècle, l'église Saint-Romain témoin de l'histoire ancienne de la région. En 1521, la chapelle des Salles-Lomagne, située au nord de l'église, fut ajoutée, comme en atteste une inscription commémorative et une date gravée sur un chapiteau. La voûte de la nef et le clocher furent reconstruits en 1879, suivant les plans d'Adolphe Gilles, architecte de l'arrondissement, et réalisés par le maçon Jean Carles. En 1898, une mention signale l'ancienne toiture en lauzes de la chapelle nord, reposant directement sur les reins de la voûte. En 1899, la sacristie fut reconstruite par l'entrepreneur Boursinac. En 1950, l'église Saint-Romain fut inscrite au titre des monuments historiques, marquant son importance dans le patrimoine architectural et religieux de la région.

Retrouvez toutes nos fiches rando :

Comité Départemental du Tourisme de Lot-et-Garonne

Tél. 05 53 66 14 14

Mail. randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Site web. www.tourisme-lotetgaronne.com



Plus d'infos sur ce circuit :

Office de Tourisme Fumel - Vallée du Lot

Tél. 05 53 71 13 70

Mail. info@tourisme-fumel.com

Site web. www.tourisme-fumel.com

